

TASO, l'Éternel Retour

(TASO : Technicien Aide-Soignant en Ophtalmologie)

Combattus et contenus de nombreuses fois par le SNAO, les TASO reviennent désormais sous une nouvelle appellation : Assistants Médicaux

Légalisée depuis un an par un arrêté au Journal Officiel, cette nouvelle fonction doit « permettre aux praticiens de libérer du temps médical afin notamment de pouvoir suivre un plus grand nombre de patients, mieux les prendre en charge, coordonner leurs parcours et s'engager plus fortement dans des démarches de prévention » avec 3 missions :

- Effectuer certaines tâches administratives, sans lien direct avec le soin
- Préparer et aider au déroulement de la consultation
- Exercer une mission d'organisation et de coordination avec les autres intervenants à la prise en charge.

Ces grandes thématiques d'intervention ne sont nullement limitatives cependant le texte précise que « les fonctions exercées par l'assistant médical doivent lui être propres et donc se distinguer de celles relevant des autres professions de santé. »

Récemment, nous avons pu voir et entendre le Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF) promouvoir largement cette nouvelle fonction auprès de ses adhérents.

Sachant que les missions que les médecins confient à l'assistant médical sont laissées à leur appréciation « en fonction de leurs besoins et de leurs modes d'organisation » afin d' « exécuter les procédures sous le contrôle du Praticien, utiliser les appareils et prendre les constantes », le SNAO redoute que ne se multiplient les incitations à l'exercice illégal de l'orthoptie en demandant à ces nouveaux personnels de pratiquer des actes exclusivement de la compétence des orthoptistes et en les plaçant derrière tous les appareils automatisés qui figurent à leur Décret de Compétences.

Le SNAO sera vigilant afin de faire respecter les compétences légales des orthoptistes et portera, si nécessaire, devant la Justice toutes les dérives qui ne manqueront pas de s'installer dans les cabinets.

Paris le 17 septembre 2020

Contact Presse : Laurent MILSTAYN 06 70 23 07 47